



CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

12 - 18 ans

BIENVEILLANCE

- Accueille et considère chacun avec ses particularités et son caractère. Va vers tous. N'aie pas de relations exclusives.
- Respecte le rythme de chacun (sommeil, nourriture, hygiène)
- Respecte les personnes : adopte un langage et une attitude respectueux, aie une tenue vestimentaire correcte.
- Respecte et préserve ton intimité et celle de l'autre.



ENVIRONNEMENT

Sois attentif aux conditions d'accueil et au respect des lieux (propreté des locaux et du personnel accueillant).

Respecte les horaires et les consignes donnés par les animateurs particulièrement en terme de sécurité.



CHA DU BIEN ENSEM



Le bien vivre ensemble contribue à la bonne pastorale comme des rencontres, des camps, des pèlés, des retraites. Tu choisis d'entrer dans le dynamisme d'un groupe du pôle jeunes paroisses et de ces propositions pastorales de ton engagement à vivre à fort. C'est pourquoi, il est important de respecter les règles du bien vivre ensemble et de signer cette charte.



J'ai pris connaissance de la charte et je souhaite participer aux activités proposées dans l'année. J'adhère librement à cette charte.

Date et signature :

CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Ensemble t'ouvre aux autres et crée une ambiance des rencontres en rencontres régulières en paroisse, des démarches humaines et spirituelles paroissiales ou diocésaines. La réussite dépendra de ta bonne volonté à fond tout ce qui te sera proposé. Veille à connaître l'ensemble des membres et de les respecter. Prends soin de les suivre en

à la charte du bien vivre ensemble
activités pastorales qui me seront

chartre en la signant.



PROTECTION

Pour toutes situations délicates ou ambiguës dont tu as connaissance ou qui te concernent, **ne reste pas seul**, préviens le responsable de l'équipe d'animation, tes parents ou un adulte de confiance. Ne garde jamais le silence devant une situation qui te gêne.

Un malaise, un doute, un danger immédiat contacte le :

- 119** (enfance en danger)
- 17** (gendarmerie, numéro d'urgence si danger immédiat)



JUSTE

ATTITUDE

- Sois poli, souriant et respectueux.
- Participe de manière constructive aux propositions qui te seront faites et contribue à la bonne ambiance du groupe et au bon déroulement des activités.
- Ne consomme ni alcool, ni tabac, ni cigarette électronique, ni drogue. La consommation d'un de ces produits entraînera ton exclusion immédiate.
- Profite des rencontres pastorales pour vivre un temps de déconnexion (réseaux, téléphone), pour faciliter ta relation aux autres, à toi-même et à Dieu.
- N'utilise ton téléphone que s'il est autorisé par l'équipe d'animation pendant le temps pastoral. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Informe les organisateurs si tu ne souhaites pas être pris en photo ou filmé.
- Respecte le choix de chacun concernant le droit à l'image avant de diffuser une photo sur les réseaux.



ET RESPONSABLE





Service diocésain de la prévention et de la protection
des mineurs et personnes vulnérables.
07 65 16 56 43